



# JEUGDCUP MAÎTRE VERBOVEN

## 10-11 NOVEMBRE 2018



### 1. TOURNOI

**JEUGDCUP MAITRE VERBOVEN**

**Tournoi international des jeunes fleuret et épée – U12,U12 et U14, filles et garçons**

### 2. Participants

Tireurs(euses) belges et étrangers, titulaires de la licence 2018-2019.

### 3. Date / Lieu

**Samedi 10 et Dimanche 11 novembre 2018**

Hall de Sport stedelijke basisschool Spalbeek  
Spalbeekstraat 64 - 3500 Hasselt

### 4. Organisateur

Schermkring **HERCKENRODE**

### 5. Inscriptions

**Date limite mercredi 7 novembre 2018 à 23h59**

Via le site du club [www.schermkringherckenrode.be](http://www.schermkringherckenrode.be); remplir le **formulaire** et l'envoyer par email à: [nele.schouterden@schermkringherckenrode.be](mailto:nele.schouterden@schermkringherckenrode.be)

Les données suivantes sont **indispensables** pour l'enregistrement des participants: club, nom, prénom, date de naissance, arme, catégorie, genre, arbitre.

### 6. Droit d'engagement

14 euro

### 7. Programme

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018			
CATÉGORIE	APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Epée pupilles filles & garçons – U12 (°08-07)	8:30	8:45	9:00
Fleuret minimes garçons – U14 (°06-05)	8:30	8:45	9:00
Fleuret minimes filles – U14 (°06-05)	8:30	8:45	9:00
Fleuret poussins filles & garçons – U10 (°10-09)	12:30	12:45	13:00

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018			
CATÉGORIE	APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Fleuret pupilles filles & garçons – U12 (°08-07)	8:30	8:45	9:00
Epée minimes garçons – U14 (°06-05)	8:30	8:45	9:00
Epée minimes filles – U14 (°06-05)	11:30	11:45	12:00

### 8. Formule

Poussins : deux tours de poule suivi de poules de niveau.

Pupilles : deux tours de poule suivi d'un tableau d'élimination direct.

Minimes : un tour de poule suivi d'un tableau d'élimination direct.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants.

### 9. Arbitrage

Les clubs fourniront un arbitre à partir de 3 tireurs sur la journée et deux arbitres à partir de 7 participants sur la journée.

Le premier arbitre est obligatoire. En cas d'absence de deuxième arbitre une amende de 100 euro sera infligée.

### 10. Récompenses

Poussins: récompense pour chaque participant.

Pupilles et Minimes: une coupe pour les premiers, médailles aux 3 premiers, les finalistes recevront des prix.

### 11. Equipement

Les normes de sécurités édictées par la fédération nationale doivent être respectées.

Poussins : lame 0 - Pupilles: lame 0 ou 2.

Bavette électrique est obligatoire au fleuret pour les pupilles et minimes. Masque avec visière est interdit.

### 12. Logement

[Tourisme Hasselt](#)

### 13. Remarques

Les chaussures de ville seront interdites à l'intérieur de la salle.

Vente de matériel d'escrime et cafétéria sur place

**L'ORGANISATION N'EST PAS RESPONSABLE POUR DES ACCIDENTS PHYSIQUES OU MATERIELS**